

«Maroc vert» ; Le ministère s'attelle à la mise en oeuvre du plan au niveau local

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-09-2008 22:10:18

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, a affirmé vendredi à Agadir que son département, qui a conçu une nouvelle politique agricole dans le cadre du plan "Maroc vert", s'attelle actuellement à la mise en oeuvre de cette stratégie au niveau local à travers des plans régionaux de développement agricole.

S'exprimant à l'ouverture des travaux du Conseil d'administration de l'Office régional de mise en valeur agricole de Souss-Massa (ORMVASM) au titre des années 2005, 2006 et 2007, M. Akhannouch a indiqué que ces plans seront déclinés prochainement à tous les acteurs régionaux pour arrêter une version finale avant de procéder à leur mise en oeuvre.

S'exprimant à l'ouverture des travaux du Conseil d'administration de l'Office régional de mise en valeur agricole de Souss-Massa (ORMVASM) au titre des années 2005, 2006 et 2007, M. Akhannouch a indiqué que ces plans seront déclinés prochainement à tous les acteurs régionaux pour arrêter une version finale avant de procéder à leur mise en oeuvre.

Le ministre a, à cet égard, souligné la nécessité d'accorder une grande importance, lors de l'exécution de cette stratégie, à l'économie de l'eau et à la gestion rationnelle des ressources hydriques, par la vulgarisation de nouvelles techniques et l'entretien des installations hydroagricoles.

Il a également insisté sur la recherche de solutions efficaces à même de permettre la mise en place d'un partenariat entre l'Etat et le secteur privé dans le domaine de l'eau à travers une gestion déléguée en vue de garantir l'amélioration des services d'irrigation et le rendement.

M. Akhannouch a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'activer la politique d'appui à la production agricole, d'améliorer l'efficacité du guichet unique et de favoriser l'encadrement technique des agriculteurs.

Après avoir passé en revue les caractéristiques de la région du Souss-Massa, le ministre a indiqué que la continuité d'une activité agricole dynamique dans cette zone passe par une gestion rationnelle des ressources hydriques, le renforcement de la compétitivité des cultures modernes sur les marchés extérieurs et la modernisation de l'agriculture traditionnelle.

Cette réunion a été consacrée à l'examen du bilan de l'action de l'Office pour les années 2005, 2006 et 2007 ainsi que le bilan et les perspectives d'action pour les années 2008 et 2009.

Dans un rapport présenté à cette occasion, le directeur de l'ORMVA, Rachid Gourma a relevé que les caractéristiques principales de l'activité agricole dans la zone d'intervention de l'office représentent 57 % de la production nationale en primeurs, 47% d'agrumes et 13% de lait alors que la part de la région de Souss Massa en exportation nationale atteint 80% pour les primeurs et 62%

pour les agrumes.

Evoquant les principales contraintes dont fait face la région, le responsable a précisé que le déficit de la nappe phréatique est de 340 millions de m³ par an, soulignant les limites de l'efficacité des coopératives et des problématiques désertification et l'élargissement urbain.

Concernent le programme de l'office pour les années 2008 et 2009, M. Gourma a indiqué que ce programme vise essentiellement à mettre en oeuvre le Plan Maroc vert, élaboré par le ministère, et à garantir l'équilibre entre la demande accrue en ressources hydriques pour l'irrigation et la consommation.

Les autres intervenants ont, de leur côté, soulevé la nécessité d'obtenir plus de moyens, notamment financiers et logistiques de l'ORMVA, pour la réalisation des objectifs escomptés notamment ceux du plan Maroc Vert au niveau régional.

Ils ont également mis l'accent sur l'importance des projets de l'office dans les régions montagneuses en plus du renforcement de l'approche participative entre l'office, les communes rurales et les conseils provinciaux.

Ont pris part à ces travaux, le wali de la région Souss-Massa-Drâa, gouverneur de la préfecture d'Agadir Idaoutanae, Rachid Filali, le gouverneur de Chtouka Aït Baha, Mohamed Amghouz, et des présidents des conseils provinciaux, de la chambre d'agriculture de la région du Souss-Massa ainsi que d'autres responsables d'administrations publiques et institutions en relation avec le secteur agricole.

MAP